



Coupe Confluence

LYON

09 février 2019

2ème Manche Championnat de France



Compétition de Patinage Synchronisé

Senior, Junior, Novice, Juvénile, Mixed Age & Adulte





INVITATION

Coupe Confluence

Compétition de Patinage Synchronisé

Lyon : 09 février 2019

Le Lyon Glace Patinage (LGP) vous invite à participer à la Coupe Confluence, compétition amicale de patinage synchronisé organisée sous l'égide de la F.F.S.G. selon les réglementations nationale et internationale. Cette compétition est ouverte aux clubs français et étrangers. Les patineurs des équipes doivent répondre aux règles ISU et être en possession de la licence compétition ou extension de la discipline « Patinage Synchronisé ».

LIEU

Patinoire Charlemagne (60 m x 30 m)
100 Cours Charlemagne
69002 LYON
France

LISTE DES INVITES

Tous les membres de l'Union Internationale de Patinage sont invités à participer à la Coupe Confluence.

CATEGORIES

La compétition est ouverte aux catégories :

- Senior National 1 ISU : programmes court et libre
- Senior National 1 : programmes court et libre
- Senior National 2 : programme libre
- Junior National 1 ISU : programmes court et libre
- Junior National 1 : programmes court et libre
- Junior National 2 : programme libre
- Novice Advanced ISU : programme libre
- Novice Advanced : programme libre
- Novice Basic : programme libre
- Juvénile : programme libre
- Mixed Age : programme libre
- Adulte : programme libre
-



Coupe Confluence

Compétition de Patinage Synchronisé
Lyon – 09 février 2019

INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription sont de 290 € par équipe participante.

Le règlement à l'ordre du Lyon Glace Patinage doit être adressé par chèque en euros ou par virement bancaire au plus tard à la date limite d'inscription (les frais de virement bancaire sont à la charge des Clubs participants).

Une copie du règlement effectué devra être envoyée le plus tôt possible à sophie.decremp@wanadoo.fr

L'enregistrement de l'équipe sera valide seulement à la réception du règlement des droits d'inscription.

Les droits d'inscription et/ou de toutes réservations ne seront pas remboursés si le désistement intervient dans un délai inférieur à 3 semaines avant la compétition.

Adresse postale pour l'envoi du règlement

LYON GLACE PATINAGE
Patinoire Baraban
52 Rue Baraban
69003 LYON
France

Coordonnées bancaires pour le virement du règlement



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	17806	00174	74538179000	46
IBAN ETRANGER	FR76 1780 6001 7474 5381 7900 046			BIC AGRIFRPP878
Domiciliation	Nom et adresse du titulaire			
LYON STE ANNE (00174)	ASSOC. LYON GLACE PATINAGE L G P SYNCHRONISE			
Tél : 0810635059	52 RUE BARABAN 69003 LYON			

FILINFO :
3993 *

INTERNET :
www.ca-centrest.fr *

INTERNET MOBILE :
ca-mobile.com *

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit
Siège social 1, rue Pierre de Truchis de Lays,
69410 Champagne-au-Mont-d'Or - 399 973 825 RCS LYON - code APE 6419 Z
Société de courtage d'assurances, immatriculée sous le n° 07 023 262 au Registre de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances)
Téléphone 04 72 52 80 00 - Télécopie 04 72 52 89 99 - Télex CREDA LYON 330242

* Frais de communication facturés par votre opérateur télécom

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 31 décembre 2018



Coupe Confluence

Compétition de Patinage Synchronisé
Lyon – 09 février 2019

COMPOSITION DU JURY

Pour chaque catégorie, le jury se compose d'un panel Technique (1 contrôleur Technique, 1 Spécialiste Technique, 1 Assistant Spécialiste Technique et 2 Data Vidéo Replay Opérateur) et d'un panel de juges comprenant 1 Juge Arbitre et 5 Juges minimum.

Chaque pays participant (autre que la France) peut désigner un juge figurant de préférence sur la liste de l'ISU saison 2018/2019.

La première réunion des Officiels d'arbitrage aura lieu à la Patinoire, le samedi 09 février 2019 selon l'horaire déterminé par le Juge Arbitre.

Le Comité d'Organisation prendra en charge les frais d'hébergement, de repas et de déplacement pour tous les juges français et officiels français de la compétition. Pour les juges étrangers nommés par leur nation, seuls les frais d'hébergement et de repas seront pris en charge.

Les frais de déplacement des Juges-Arbitres et du Panel Technique sont à la charge du club organisateur.

ENTRAINEMENT OFFICIEL

Chaque équipe disposera d'un entraînement officiel selon le tableau décrit ci-dessous :

Programmes Courts	
Senior N1	10 mn
Junior N1	10 mn

Programmes Libres	
Senior N1	12 mn
Junior N1	12 mn
Senior N2	12 mn
Junior N2	12 mn
Novice Advanced	12 mn
Novice Basic	9 mn
Juvenile	9 mn
Mixed Age	9 mn
Adulte	9 mn

ORDRE DE PASSAGE

L'ordre de passage est déterminé par un tirage au sort.

Le tirage au sort est effectué selon les règlements nationaux et internationaux.



ACCREDITATION-ACCUEIL

Toutes les équipes participantes, les officiels, juges-arbitres, juges et opérateur informatique sont invités à se faire accréditer dès leur arrivée à la Patinoire.
Un service d'accueil sera mis en place à la patinoire pendant la durée de la compétition à partir du vendredi 08 février 2019, 14H00 / 21H00 à la patinoire, puis samedi matin.
Chaque équipe recevra 1 dossier d'accueil et 4 laissez-passer (1 Président, 1 Entraîneur et 2 Chaperons).

REGLEMENT TECHNIQUE

SENIOR National 1 ISU	Age	15 ans minimum au 1 ^{er} juillet 2018
	Composition	16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme court : 2 min 50 s maximum - Coef composants : 0,8 Programme libre : 4 min plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6
SENIOR National 1	Age	15 ans minimum au 1 ^{er} juillet 2018
	Composition	12 à 16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme court : 2 min 50 s maximum - Coef composants : 0,8 Programme libre : 4 min plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6
SENIOR National 2	Age	15 ans minimum au 1 ^{er} juillet 2018
	Composition	10 à 16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 4 min plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6
JUNIOR National 1 ISU	Age	De 13 ans minimum à moins de 19 ans au 1 ^{er} juillet 2018
	Composition	16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme court : 2 min 50 s maximum - Coef composants : 0,8 Programme libre : 3 min 30 s plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6
JUNIOR National 1	Age	De 13 ans minimum à moins de 19 ans au 1 ^{er} juillet 2018
	Composition	12 à 16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme court : 2 min 50 s maximum - Coef composants : 0,8 Programme libre : 3 min 30 s plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6
JUNIOR National 2	Age	De 13 ans minimum à moins de 19 ans au 1 ^{er} juillet 2018
	Composition	10 à 16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 3 min 30 s plus ou moins 10 s) - Coef composants : 1,6
NOVICE ADVANCED ISU	Age	Moins de 15 ans au 1 ^{er} juillet 2018
	Composition	16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 3 min plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,2
NOVICE ADVANCED	Age	Moins de 15 ans au 1 ^{er} juillet 2018
	Composition	12 à 16 patineurs - 4 substitués



Coupe Confluence

Compétition de Patinage Synchronisé
Lyon – 09 février 2019

	Programme	Programme libre 3 mn plus ou moins 10 s - Coef components : 1,2
NOVICE BASIC	Age	Moins de 15 ans au 1 ^{er} juillet 2018
	Composition	10 à 16 patineurs - 4 substituts
	Programme	Programme libre 3 mn plus ou moins 10 s - Coef components : 1,2
MIXED AGE	Age	Libre
	Composition	12 à 16 patineurs - 4 substituts
	Programme	Programme libre 3 mn plus ou moins 10 s - Coef components : 1,2
JUVENILE	Age	Moins de 11 ans au 1 ^{er} juillet 2018
	Composition	8 à 16 patineurs - 4 substituts
	Programme	Programme libre 3 mn plus ou moins 10 s - Coef components : 1,2
ADULTE	Age	Moyenne d'âge plus de 20 ans au 1 ^{er} juillet 2018
	Composition	8 à 16 patineurs - 4 substituts
	Programme	Programme libre 3 mn plus ou moins 10 s - Coef components : 1,7

SYSTEME DE NOTATION ET COMPOSITION DES PROGRAMMES

Le système de notation est basé sur le Système de Jugement ISU.

Les compositions des programmes court et libre doivent selon la catégorie respecter les règlements ISU ou nationaux (cf règlements ISU et national).

Pour la composition détaillée, vous pouvez consulter le site <http://www.csnps.org/> puis section Règlements.

MUSIQUE

Toutes les équipes doivent fournir leur musique à l'organisateur de la compétition. Les enregistrements au format CD doivent être d'excellente qualité, 2 copies pour chaque programme (court / libre).

Chaque CD doit être rangé dans une boîte ou un étui et être identifié avec le nom de l'équipe, la catégorie, le type de programme (court / libre) et la durée exacte de la musique (pas de temps de patinage).

La musique pourra être envoyée à l'avance par email au format MP3, soit directement en pièce jointe soit à l'aide d'un lien de téléchargement à l'adresse e-mail suivante : lionsglacepatinage@sfr.fr

Chaque email devra contenir un seul fichier de musique ou de lien de téléchargement. Le sujet de l'e-mail doit être au format "Nom de la catégorie, programme (court / libre) et le nom de l'équipe.

Les équipes sont encouragées à communiquer leur musique aux organisateurs de la compétition à l'avance.

Le niveau de volume de la musique tel que déterminé par la Commission médicale ne devra pas dépasser 85-90 Pression dB Niveau sonore dans toute la patinoire.



FORMULAIRE PROGRAM CONTENT SHEET

Le formulaire « PROGRAM CONTENT SHEET » doit être transmise au Comité d'organisation au plus tard à la date limite d'inscription. Cependant, le contenu des programmes peut être modifié jusqu'à l'inscription. Le formulaire modifié doit être remis au Délégué Technique. Il n'est pas autorisé de le remettre directement aux Officiels de l'arbitrage.

CEREMONIE DE CLOTURE - PODIUMS

Tous les participants sont tenus de se présenter en costume à la proclamation des résultats et à la remise des récompenses.

Les équipes doivent participer à la cérémonie de clôture selon le dispositif prévu par le Club Organisateur.

ORGANISATION

L'organisation de la compétition est placée sous la responsabilité du Club Organisateur qui se réserve la possibilité et le droit de prendre toute disposition nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Toutes les décisions se rapportant à ces éventuelles dispositions seront prises en accord avec le Juge-Arbitre.

DROIT A L'IMAGE

Tous les participants à la compétition (patineurs, accompagnateurs, spectateurs,...) autorisent l'utilisation de leurs images fixe ou en mouvement, les représentants, sans aucune compensation financière.

Ce droit est valable avant, pendant et après la Coupe Confluence 2019.

RESPONSABILITÉ

Selon la règle ISU 119, la Fédération Française des Sports de Glace et le Comité d'Organisation de la Compétition ne pourront être tenus responsable en cas de blessures ou de dommages dont les concurrents et les officiels pourraient être victimes.

Un service médical sera mis en place par le Comité d'Organisation pendant toute la durée de la compétition et des entraînements pour assurer les soins médicaux d'urgence sur les lieux de la compétition.



INFORMATIONS MEDICALES

Les Responsables d'équipes devront être en mesure de communiquer pour chaque patineur, les renseignements médicaux nécessaires en cas d'urgence ou d'accident.

Ces informations devront inclure, mais sans s'y limiter, ce qui suit, pour aider le personnel médical :

- Les allergies
- Les maladies existantes (asthme, ...)
- Les traitements et médicaments actuels
- Le carnet de vaccination
- Le groupe sanguin
- L'utilisation de lunettes, lentilles de contact, appareils dentaires

RECOMPENSES

Les trois premières équipes de chaque catégorie reçoivent une récompense.
Chaque compétiteur reçoit un souvenir.

ANTI DOPAGE

Un contrôle anti-dopage pourra avoir lieu, il sera effectué conformément aux règles et procédures antidopage ISU actuelles (communications ISU n ° 1922 et 2056 ou toute nouvelle mise à jour de ces communications).

HEBERGEMENT ET RESTAURATION DES ÉQUIPES

Aucun frais d'hébergement ni de restauration n'est pris en charge par l'Organisation.

La liste des hébergements est disponible sur le web à l'adresse :

www.lyon-france.com/Ou-dormir

Hôtel Officiel

Axotel Lyon Perrache
12 rue Marc Antoine Petit
69003 LYON

PHOTOS

Afin de préparer le programme de la compétition, nous vous demandons de nous faire parvenir par e-mail à lionsglacepatinage@sfr.fr, une photo de votre équipe pour l'inclure au programme.

ENTRAÎNEMENTS NON OFFICIELS

Le Club organisateur propose aux équipes participantes des entraînements non officiels au tarif de 35 € les 15 mn.

Voir formulaire 5 pour la réservation



Coupe Confluence

Compétition de Patinage Synchronisé
Lyon – 09 février 2019

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à :
Sophie DECREMP
sophie.decremp@wanadoo.fr
Tel : 33 (0)6 89 10 96 18

PLANNING PRÉVISIONNEL

Vendredi 08 février

Accréditation à partir de 14h00.

16H00 - 22H00 : Entraînements non officiels

Samedi 09 février

07H00 - 23H00 :

Entraînements officiels programmes courts Senior N1 et Junior N1

Entraînements officiels programmes libres Juvénile, Novice Basic, Novice Advanced, Mixed Age et Adulte

Entraînements officiels programmes libres Senior N1 et Junior N1

Compétition programmes courts Senior N1 et Junior N1

Compétition programmes libres Juvénile, Novice Basic, Novice Advanced, Mixed Age et Adulte

Compétition programmes libres Senior N1 et Junior N1

Le planning pourra être modifié après la date limite d'inscription pour le bon déroulement de la compétition.



Coupe Confluence

Compétition de Patinage Synchronisé
Lyon – 09 février 2019

LISTE DES FORMULAIRES

Form	Objet	A retourner avant le
Preliminary	Preregistered	03 décembre 2018
1	Team Entry 1	31 décembre 2018
2	Team Entry 2	31 décembre 2018
3	Music Information	31 décembre 2018
4	Program Content	31 décembre 2018
5	Officials Entry	31 décembre 2018
6	Extra Practice Ice	31 décembre 2018
7	Team Travel Information	31 décembre 2018
8	Meal Reservation	31 décembre 2018
9	Ticket Reservation	31 décembre 2018
10	Summary	31 décembre 2018